COMMUNE
de
MORLANWELZ

Population : 18.700 habitants

SECRETARIAT

C.C.B. 091-0003981-33

Tél. (064) 43.17.17
Fax (064) 43.17.21

ASSEMBLEE DU CONSEIL COMMUNAL N° 9
DU LUNDI 28 OCTOBRE 2013

DOCUMENTATION.-

1. CPAS – Démission d'un Conseiller de l'Action Sociale – Acceptation.-

Madame Géraldine CANTIGNEAUX a remis sa démission en date du 20 septembre 2013.

Nous vous demandons d'accepter sa démission

****

2. CPAS – Election de plein droit d'un Conseiller de l'Action Sociale – Décision.-

Madame Géraldine CANTIGNEAUX a remis sa démission en date du 20 septembre 2013.

Si le Conseil communal de ce jour accepte la démission de l'intéressée, il y a lieu de pourvoir en son remplacement.

Madame Géraldine CANTIGNEAUX a été élue de plein droit sur la liste PS comme Conseillère de l'Action Sociale.

Le groupe politique qui l'a présenté propose un candidat du même sexe que le membre remplacé, à moins que ce candidat soit du sexe le moins représenté au sein du Conseil.

Un acte de présentation d'un candidat est versé au dossier.

Madame Géraldine CANTIGNEAUX restera en fonction jusqu'à la prestation de serment de son successeur.

Nous vous demandons d'accepter l'élection de plein droit de son successeur.

****

3. Directeur financier : Cautionnement – Mainlevée – Absence de litige.-

Il est proposé au Conseil communal, conformément au décret du 18.04.2013 modifiant certaines dispositions du Code de la démocratie locale et de la décentralisation et particulièrement l'article 50, d'acter l'absence de litige au 01/09/2013 dans le cadre de la mise en œuvre du cautionnement de la Directrice financière.

Cet acte permettra à la directrice financière d'obtenir de plein droit la levée du cautionnement anciennement prévu par l'article 46 de la loi communale.

****

4. Désaffectation de soldes d'emprunts.-

Il est proposé au Conseil communal de désaffecter des emprunts qui présentent des soldes qui ne doivent plus être affectés au financement des dépenses pour lesquelles ils avaient été contractés et de réutiliser ces soldes d'emprunts pour couvrir d'autres dépenses du service extraordinaire.

****

5. Mise en fonds de réserve extraordinaire.-

Il est proposé au Conseil communal de verser au fonds de réserve extraordinaire les surplus de moyens de financement prévus en vue de la réalisation de projets extraordinaires, projets qui se sont révélés moins onéreux que prévus lors de leur exécution.

Ces moyens de financement serviront à couvrir d'autres dépenses du service extraordinaire dans le futur.

****

6. Fabrique d'Eglise Sainte-Aldegonde – Budget 2013 – Modification budgétaire n°1 – Non approbation – Avis.-

Le Conseil de la Fabrique d'Eglise Sainte-Aldegonde soumet à votre avis la modification budgétaire n°1 de l'exercice 2013 :

- dépenses en plus	8.427,00 euros
- dépenses en moins	3.750,00 euros

La contribution de la Commune est augmentée de 4.677,00 euros.

Etant donné les difficultés financières de la Commune, nous proposons la non approbation de la modification budgétaire.

****

7. Fabrique d'Eglise Saint-Martin – Budget 2013 – Modification budgétaire n°1 – Non approbation – Avis.-

Le Conseil de la Fabrique d'Eglise Saint-Martin soumet à votre avis la modification budgétaire n°1 de l'exercice 2013 :

- dépenses en plus	333.850,00 euros
- dépenses en moins	8.000,00 euros
- recettes en plus	328.300,00 euros
- recette en moins	2.450,00 euros

La contribution de la Commune est augmentée de 1.636,65 euros.

Etant donné les difficultés financières de la Commune, nous proposons la non approbation de la modification budgétaire.

****

8. Budget 2013 – Modifications budgétaires n°1 ordinaire et n°1 extraordinaire – Décision.-

Nous vous proposons d'adopter les modifications budgétaires n°1 ordinaire et n°1 extraordinaire de l'exercice 2013 dont les formules établies par le service des finances sont en votre possession.

****

9. Taxes communales – Exercices 2014-2019. Redevances sur les prestations administratives relatives aux procédures de recouvrement en matière de taxes et redevances – Examen et Décision.-

Vous trouverez dans le dossier l'ancien règlement et les propositions d'amendement en vue de l'établissement du nouveau règlement.

****

10. Taxes communales – Exercices 2014-2019. Redevances sur la demande de délivrance d'autorisation d'occupation de voirie dans un but commercial : Examen et Décision.-

Vous trouverez dans le dossier l'ancien règlement et les propositions d'amendement en vue de l'établissement du nouveau règlement.

****

11. Taxes communales – Exercice 2014-2019. Redevances sur la demande de délivrance d'autorisation d'occupation de voirie pour cause de travaux : Modification – Proposition – Examen et Décision.-

Vous trouverez dans le dossier l'ancien règlement et les propositions d'amendement en vue de l'établissement du nouveau règlement.

****

12. Taxes communales - Exercices 2014-2019. Redevance sur les concessions de sépultures et cellules pour columbarium : Modification – Proposition – Examen et Décision.-

Vous trouverez dans le dossier l'ancien règlement et les propositions d'amendement en vue de l'établissement du nouveau règlement.

****

13. Taxes communales – Exercice 2014-2019. Redevances sur l'utilisation du caveau d'attente – Art. 040/363-13 : Modification – Proposition – Examen et Décision.-

Vous trouverez dans le dossier l'ancien règlement et les propositions d'amendement en vue de l'établissement du nouveau règlement.

****

14. Taxes communales – Exercice 2014-2019. Redevances sur l'exhumation –Art. 040/363-11 : Modification – Proposition – Examen et Décision.-

Vous trouverez dans le dossier l'ancien règlement et les propositions d'amendement en vue de l'établissement du nouveau règlement.

****

15. Taxes communales – Exercice 2014-2019. Redevances pour le prêt de barrières destinées à la protection d'immeubles menaçant ruines : Modification – Proposition – Examen et Décision.-

Vous trouverez dans le dossier l'ancien règlement et les propositions d'amendement en vue de l'établissement du nouveau règlement.

****

16. Taxes communales – Exercice 2014-2019. Redevances sur la délivrance de permis d'urbanisme : Modification – Proposition – Examen et Décision.-

Vous trouverez dans le dossier l'ancien règlement et les propositions d'amendement en vue de l'établissement du nouveau règlement.

****

17. Taxes communales – Exercice 2014-2019 Redevances sur la délivrance de permis d'urbanisation – Art. 040/361-03 : Modification – Proposition – Examen et Décision.-

Vous trouverez dans le dossier l'ancien règlement et les propositions d'amendement en vue de l'établissement du nouveau règlement.

****

18. Taxes communales – Exercice 2014-2019. Redevances sur les permis d'environnement – Proposition – Examen et Décision.-

Vous trouverez dans le dossier l'ancien règlement et les propositions d'amendement en vue de l'établissement du nouveau règlement.

****

19. Taxes communales – Exercice 2014-2019. Redevance pour le contrôle de l'implantation des constructions – Art. 040/361-48 : Modification – Proposition – Examen et Décision.-

Vous trouverez dans le dossier l'ancien règlement et les propositions d'amendement en vue de l'établissement du nouveau règlement.

****

20. Taxes communales – Exercice 2014-2019. Redevance sur les droits de place sur les marchés publics – Art. 040/366-01 : Modification – Proposition – Examen et Décision.-

Vous trouverez dans le dossier l'ancien règlement et les propositions d'amendement en vue de l'établissement du nouveau règlement.

****

21. Taxes communales – Exercice 2014-2019. Redevances pour l'emplacement des forains –Art. 040/366-03 : Modification – Proposition – Examen et Décision.-

Vous trouverez dans le dossier l'ancien règlement et les propositions d'amendement en vue de l'établissement du nouveau règlement.

****

22. Taxes communales – Exercice 2014-2019. Redevances sur les commerces sur la voie publique à l'occasion des festivités carnavalesques – Modification – Proposition – Examen et Décision.-

Vous trouverez dans le dossier l'ancien règlement et les propositions d'amendement en vue de l'établissement du nouveau règlement.

****

23. Taxes communales – Exercice 2014-2019. Redevances sur le placement de terrasses de marchandises sur le domaine public – Art. 040/366-06 : Modification – Proposition – Examen et Décision.-

Vous trouverez dans le dossier l'ancien règlement et les propositions d'amendement en vue de l'établissement du nouveau règlement.

****

24. Taxes communales - Exercice 2014-2019. Taxe sur les agences de paris – Art. 040/364-16 : Modification – Proposition – Examen et Décision.-

Vous trouverez dans le dossier l'ancien règlement et les propositions d'amendement en vue de l'établissement du nouveau règlement.

****

25. Taxes communales - Exercices 2014-2019. Taxe communale sur les locaux affectés à l'exercice d'un commerce – Art. 040/367-20 : Modification – Proposition – Examen et Décision.-

Vous trouverez dans le dossier l'ancien règlement et les propositions d'amendement en vue de l'établissement du nouveau règlement.

****

26. Taxes communales - Exercices 2014-2019. Taxe communale sur les pylônes GSM et autres – Art. 04002/367-10 : Modification – Proposition – Examen et Décision.-

Vous trouverez dans le dossier l'ancien règlement et les propositions d'amendement en vue de l'établissement du nouveau règlement.

****

27. Taxes communales - Exercices 2014-2019. Taxe communale sur les panneaux publicitaires fixes – Art. 040/364-23 : Modification – Proposition – Examen et Décision.-

Vous trouverez dans le dossier l'ancien règlement et les propositions d'amendement en vue de l'établissement du nouveau règlement.

****

28. Taxes communales - Exercices 2014-2019. Taxe communale sur la Force Motrice – Art. 040/364-03 : Modification – Proposition – Examen et Décision.-

Vous trouverez dans le dossier l'ancien règlement et les propositions d'amendement en vue de l'établissement du nouveau règlement.

****

29. Taxes communales - Exercices 2014-2019. Taxe sur la délivrance de documents administratifs – Art. 040/361-04 : Modification – Proposition – Examen et Décision.-

Vous trouverez dans le dossier l'ancien règlement et les propositions d'amendement en vue de l'établissement du nouveau règlement.

****

30. Taxes communales - Exercices 2014-2019. Taxe communale sur les Débits de boissons – Art. 040/364-12 : Modification – Proposition – Examen et Décision.-

Vous trouverez dans le dossier l'ancien règlement et les propositions d'amendement en vue de l'établissement du nouveau règlement.

****

31. Taxes communales - Exercices 2014-2019. Taxe sur les centres d'enfouissement technique – Art. 040/364-33 : Modification – Proposition – Examen et Décision.-

Vous trouverez dans le dossier l'ancien règlement et les propositions d'amendement en vue de l'établissement du nouveau règlement.

****

32. Taxes communales - Exercices 2014-2019. Taxe communale sur les agences bancaires – Art. 040/364-32 : Modification – Proposition – Examen et Décision.-

Vous trouverez dans le dossier l'ancien règlement et les propositions d'amendement en vue de l'établissement du nouveau règlement.

****

33. Taxes communales – Exercice 2014-2019. Taxe communale sur les véhicules abandonnés – Art. 040/364-29 : Modification – Proposition – Examen et Décision.-

Vous trouverez dans le dossier l'ancien règlement et les propositions d'amendement en vue de l'établissement du nouveau règlement.

****

34. Taxes communales Exercice 2014-2019. Taxe communale sur les parcelles non bâties comprises dans une zone d'habitation –Art. 040/367-09 : Modification – Proposition – Examen et Décision.-

Vous trouverez dans le dossier l'ancien règlement et les propositions d'amendement en vue de l'établissement du nouveau règlement.

****

35. Taxes communales – Exercice 2014-2019. Taxe communale sur les parcelles non bâties comprises dans un lotissement non périmé –Art. 040/367-09 : Modification – Proposition – Examen et Décision.-

Vous trouverez dans le dossier l'ancien règlement et les propositions d'amendement en vue de l'établissement du nouveau règlement.

****

36. Taxes communales – Exercice 2014-2019. Taxe communale sur les logements loués meublés – Art. 040/364-34 : Modification – Proposition – Examen et Décision.-

Vous trouverez dans le dossier l'ancien règlement et les propositions d'amendement en vue de l'établissement du nouveau règlement.

****

37. Taxes communales – Exercice 2014-2019. Taxe communale sur les night-shops fixes – Art. 04004/364-48 : Modification – Proposition – Examen et Décision.-

Vous trouverez dans le dossier l'ancien règlement et les propositions d'amendement en vue de l'établissement du nouveau règlement.

****

38. Taxes communales – Exercice 2014-2019. Taxe communale sur les inhumations, dispersions des cendres et mises en columbarium –Art. 040/363-10 : Modification – Proposition – Examen et Décision.-

Vous trouverez dans le dossier l'ancien règlement et les propositions d'amendement en vue de l'établissement du nouveau règlement.

****

39. Taxes communales - Exercices 2014-2019. Taxe additionnelle à l'impôt des personnes physiques – Art. 040/372-01 : Modification – Proposition – Examen et Décision.-

Vous trouverez dans le dossier l'ancien règlement et les propositions d'amendement en vue de l'établissement du nouveau règlement.

****

40. Taxes communales – Exercice 2014-2019. Taxe communale sur les immeubles inoccupés – Art. 040/367-15 : Modification – Proposition – Examen et Décision.-

Vous trouverez dans le dossier l'ancien règlement et les propositions d'amendement en vue de l'établissement du nouveau règlement.

****

41. Taxes communales – Exercice 2014-2019. Taxe sur l'exploitation des terrils – Art. 040/364-09: Modification – Proposition – Examen et Décision.-

Vous trouverez dans le dossier l'ancien règlement et les propositions d'amendement en vue de l'établissement du nouveau règlement.

****

42. Taxes communales – Exercice 2014-2019. Taxe communale sur l'exploitation de service de taxis – Art. 040/364-21 : Modification – Proposition – Examen et Décision.-

Vous trouverez dans le dossier l'ancien règlement et les propositions d'amendement en vue de l'établissement du nouveau règlement.

****

43. Taxes communales – Exercice 2014-2019. Taxe sur les écrits publicitaires –Art. 04001/364-24 : Modification – Proposition – Examen et Décision.-

Vous trouverez dans le dossier l'ancien règlement et les propositions d'amendement en vue de l'établissement du nouveau règlement.

****

44. Taxes communales – Exercice 2014-2019. Taxe directe sur les commerces de frites – Art. 04002/364-48 : Modification – Proposition – Examen et Décision.-

Vous trouverez dans le dossier l'ancien règlement et les propositions d'amendement en vue de l'établissement du nouveau règlement.

****

45. Taxes communales - Exercice 2014-2019. Taxe communale sur les centimes additionnels au précompte immobilier – Art. 040/371-01 : Modification – Proposition – Examen et Décision.-

Vous trouverez dans le dossier l'ancien règlement et les propositions d'amendement en vue de l'établissement du nouveau règlement.

****

46. Taxes communales – Exercice 2014-2019. Taxe communale sur les secondes résidences – Art. 040/367-13 : Modification – Proposition – Examen et Décision.-

Vous trouverez dans le dossier l'ancien règlement et les propositions d'amendement en vue de l'établissement du nouveau règlement.

****

47. Contribution financière 2013 à la Zone de Police de Mariemont – Approbation du Gouvernement Provincial – Notification.-

En application de l'article 72§2, alinéa 3 de la loi du 7 décembre 1998 organisant un service de police intégré, structuré à deux niveaux ;

Nous portons à votre connaissance l'arrêté du Gouverneur de la Province de Hainaut du 23 avril 2013 par lequel il approuve la délibération du Conseil communal du 29 avril 2013 fixant la contribution financière de la Commune de Morlanwelz au budget 2013 dans la limite tracée par l'article 66 de la loi du 7 décembre 1998 organisant un service de police intégré, structuré à deux niveaux.

****

48. Communication de la décision de l'autorité de tutelle – Notification.-

L'article 4 du nouveau Règlement général de la Comptabilité communale prévoit que toute décision de l'autorité de tutelle est communiquée par le Collège communal au Conseil communal.

Nous vous demandons de prendre connaissance du courrier du Ministre des Pouvoirs locaux et de la Ville rendant exécutoires par expiration du délai de tutelle les comptes pour l'exercice 2012 votés en séance du Conseil communal du 24 juin 2013.

****

49. Achat d'équipement pour le Plan de Cohésion Sociale (achat d'instruments de musique et de matériel) – Conditions et mode de passation du marché – Approbation – Décision – Dossier 20130044.-

Nous soumettons à votre approbation les conditions et le mode de passation du marché « Achat d'équipement pour le Plan de Cohésion Sociale (achat d'instruments de musique et de matériel) ».

Le marché est passé par procédure négociée sans publicité sur simple facture acceptée avec consultation de 3 fournisseurs minimum (dépense à approuver inférieure à 8.500,00.- € H.T.V.A.).

La dépense est estimée à 7.300,00.- € (T.V.A.C.).

Les crédits budgétaires sont inscrits à l'article 84010/744-51 de l'exercice 2013.

Nous vous demandons d'approuver les conditions et le mode de passation du marché.

****

50. Achat de caméras de surveillance - Conditions et mode de passation de marché – Approbation – Décision - Dossier 20130014.-

Nous soumettons à votre approbation les conditions et le mode de passation du marché « Achat de caméras de surveillance ».

Le marché est passé par procédure négociée sans publicité.

La dépense est estimée à 40.000,00.- € T.V.A.C.

Les crédits nécessaires à l'exécution du marché sont inscrits au budget extraordinaire 2013, article 124/744-51. .

Nous vous demandons d'approuver les conditions et mode de passation du marché.

****

51. Entretien de la salle, rue Pont du Nil - (dossier 20130035) – Conditions et mode de passation de marché – Approbation – Décision.-

Nous soumettons à votre approbation les conditions et le mode de passation du marché « Entretien de la salle, rue Pont du Nil ».

Le marché est passé par procédure négociée sans publicité.

La dépense est estimée à 24.000,00.- € T.V.A.C.

Les crédits nécessaires à l'exécution du marché sont inscrits au budget extraordinaire 2013, article 764/724-60.

Nous vous demandons d'approuver les conditions et le mode de passation du marché.

****

52. Placement d'un volet à l'entrée du Sablon (dossier 20130031) – Conditions et mode de passation de marché – Approbation – Décision.-

Nous soumettons à votre approbation les conditions et le mode de passation du marché « Placement d'un volet à l'entrée du Sablon ».

Le marché est passé par procédure négociée sans publicité.

La dépense est estimée à 3.000,00.- € T.V.A.C.

Les crédits nécessaires à l'exécution du marché sont inscrits au budget extraordinaire 2013, article 762/724-54.

Nous vous demandons d'approuver les conditions et le mode de passation du marché.

****

53. Réfection de la salle de basket, rue Renard - (dossier 20130033) – Conditions et mode de passation de marché – Approbation – Décision.-

Nous soumettons à votre approbation les conditions et le mode de passation du marché « Réfection de la salle de basket, rue Renard ».

Le marché est passé par procédure négociée sans publicité.

La dépense est estimée à 100.000,00.- € T.V.A.C.

Les crédits nécessaires à l'exécution du marché sont inscrits au budget extraordinaire 2013, article 764/724-60.

Nous vous demandons d'approuver les conditions et le mode de passation du marché.

****

54. Réparation de clôtures - (dossier 20130036) – Conditions et mode de passation de marché – Approbation – Décision.-

Nous soumettons à votre approbation les conditions et le mode de passation du marché « Réparation de clôtures ».

Le marché est passé par procédure négociée sans publicité.

La dépense est estimée à 20.000,00.- € T.V.A.C.

Les crédits nécessaires à l'exécution du marché sont inscrits au budget extraordinaire 2013, article 764/724-60.

Nous vous demandons d'approuver les conditions et le mode de passation du marché.

****

55. Travaux d'entretien des voiries et trottoirs (droit de tirage) – dossier 20130016 – Avis de marché – Approbation – Décision.-

Nous soumettons à votre approbation l'avis de marché des travaux d'entretien des voiries et trottoirs 2013 (droit de tirage).

Le Conseil communal en séance du 30 septembre 2013 a approuvé le cahier spécial des charges, les conditions et le mode de passation de marché.

Le marché des travaux d'entretien des voiries et trottoirs est passé par adjudication ouverte.

Les crédits nécessaires à l'exécution du marché sont inscrits au budget extraordinaire 2013, article 421/735-60.

Nous vous demandons d'approuver l'avis de marché.

****

56. Vente d'un Terrain communal à la S.A ELIA – Décision de principe de la vente.-

Suite à la demande de la Société ELIA relative à l'acquisition d'une parcelle de terrain communal de 350 m2, jouxtant la rue des Ateliers à 7140 Morlanwelz, nous vous proposons le recours de la vente de gré à gré.

Cet achat s'avère nécessaire afin de répondre aux besoins d'évolution des charges et de remplacements prévus dans le Hainaut notamment au sein de leur poste de haute tension de Bascoup.

Le produit de cette vente sera affecté au boni du service extraordinaire.

La documentation relative à l'objet est mise à la disposition des conseillers communaux dans le dossier du Conseil communal qui est disponible dans le bureau du Secrétaire communal.

Nous vous demandons de donner votre accord de principe et de charger le collège communal de l'exécution de la présente délibération et de donner mandat au comité d'acquisition d'immeubles de Charleroi de gérer le dossier.

****

57. Plan de cohésion sociale – Approbation du projet de plan 2014-2019.-

La séance du Gouvernement wallon du 13 juin 2013 portant la décision de reconduire le Plan de Cohésion sociale pour la période 2014-2019.

La Commune de Morlanwelz a adhéré au plan en date du 25 février 2013.

La Commune de Morlanwelz a reçu un appel à projet.

Le projet de Plan de cohésion sociale élaboré entre dans les objectifs de la politique de prévention menée par la Commune de Morlanwelz.

Le projet de plan a été rentré à la Région wallonne le 30 septembre 2013 mais des modifications ont été apportées.

Le projet de plan modifié a été soumis à l'approbation du Collège communal en date du 23 septembre 2013.

Le projet de plan doit être soumis à l'approbation du Conseil communal.

Nous vous proposons d'approuver le projet de Plan de cohésion sociale pour la période 2014-2019.

****

58. Réglementation de la circulation et du stationnement des véhicules dans diverses rues – Décision.-

Dans l'intérêt général de la circulation et de la sécurité routière, nous vous proposons de règlementer la circulation et le stationnement des véhicules dans diverses rues de l'entité, conformément au projet d'arrêté complémentaire ci-après :

Article 1. – Dans la rue de la Fraternité, un emplacement de stationnement est réservé aux personnes handicapées, du côté impair, le long du n°41.

Cette mesure sera matérialisée par le placement d'un signal E9a avec pictogramme des handicapées et flèche montante « 6m ».

Article 2. – Dans la rue W.Churchill des pistes cyclables sont délimitée au sol, entre la chaussée de Mariemont et la rue du Bois :

- sur l'accotement en saillie du côté impair;
- sur la chaussée du côté pair.

Ces mesures seront matérialisées par les marques au sol appropriées.

Article 3. – Dans la rue de l'Etoile, la vitesse maximale autorisée est limitée à 50 km/h, entre les n°82 et 15.

Cette mesure sera matérialisée par le placement de signaux C43 (50 km/h).

Article 4. – Dans la rue Sainte Hilaire, le stationnement est délimité au sol, du côté pair, sur le large accotement en saillie existant entre les n°60 à 64.

Cette mesure sera matérialisée par les marques au sol appropriées.

Article 5. – Place de Carnières l'interdiction de stationner existant le long des 34 et 35 est abrogée.

Article 6. – Dans la rue M. Duvivier, le stationnement est interdit, du côté pair, le long du n°28, sur une distance de 1,5 mètre.

Cette mesure sera matérialisée par le tracé d'une ligne jaune discontinue.

Article 7. – Dans la rue du Houssu, le stationnement est interdit, du côté impair, le long du n°47, sur une distance de 3 mètres en deçà du garage attenant à cette habitation.

Cette mesure sera matérialisée par le tracé d'une ligne jaune discontinue.

Article 8. – Dans la rue Rémy, du côté pair :

- le stationnement est délimité au sol, en partie sur la chaussée, en partie sur l'accotement de plain pied, le long des n°40 à 32 ;
- un emplacement de stationnement est réservé aux personnes handicapées, le long du n°38.

Ces mesures seront matérialisées par le placement d'un signal E9a avec pictogramme des handicapés et flèche montante « 6m » ainsi que par les marques au sol appropriées.

Article 9. – Dans la rue Ferrer, du côté impair, le stationnement est interdit, sur une distance de 4 mètres, dans la projection du garage attenant au n°62.

Cette mesure sera matérialisée par le tracé d'une ligne jaune discontinue.

Article 10. –. Dans la Grand'Rue, le stationnement est régi selon la zone bleue pour une durée maximale de 30 minutes :
- à l'opposé du n°26 (deux emplacements) ;
- le long des n° 18 et 20 (deux emplacements) ;
- le long des n°37 et 39 (deux emplacements) ;
- le long des n°48 et 50 (deux emplacements) ;
- le long des n°63 et 65 (deux emplacements) ;

Ces mesures seront matérialisées par le placement de signaux E9a avec pictogramme du disque, panneau additionnel reprenant la mention «30 min. » et flèches montantes ad hoc.

Article 11. - Le présent règlement sera soumis à l'approbation du Ministre Wallon des Travaux Publics.

****

59. Intercommunale IEH – Assemblée générale extraordinaire du 02 décembre 2013.-

L'Intercommunale IEH tiendra une assemblée générale extraordinaire relative à la fusion des intercommunales IDEG, IEH, IGH, INTEREST, INTERLUX, INTERMOSANE, SEDILEC et SIMOGEL, par constitution d'une nouvelle intercommunale dénommée ORES Assets le 02 décembre 2013.

Elle a à son ordre du jour les points suivants :

1) Approbation de la fusion
2) Approbation du projet d'acte constitutif et des statuts de l'intercommunale ORES Assets.

La documentation relative à l'objet est mise à la disposition des Conseillers communaux dans le dossier du Conseil communal qui est disponible dans le bureau du Secrétaire communal.

Le Conseil communal est appelé à délibérer sur les points n° 1 et 2 de l'ordre du jour.

****

60. Intercommunale IGH – Assemblée générale extraordinaire du 02 décembre 2013.-

L'Intercommunale IGH tiendra une assemblée générale extraordinaire relative à la fusion des intercommunales IDEG, IEH, IGH, INTEREST, INTERLUX, INTERMOSANE, SEDILEC et SIMOGEL, par constitution d'une nouvelle intercommunale dénommée ORES Assets le 02 décembre 2013.

Elle a à son ordre du jour les points suivants :

3) Approbation de la fusion

4) Approbation du projet d'acte constitutif et des statuts de l'intercommunale ORES Assets.

La documentation relative à l'objet est mise à la disposition des Conseillers communaux dans le dossier du Conseil communal qui est disponible dans le bureau du Secrétaire communal.

Le Conseil communal est appelé à délibérer sur les points n° 1 et 2 de l'ordre du jour.

****